

aussi, se faire beau et conséquemment s'était commandé une magnifique robe de soie et un splendide chapeau à clagues. Pas du tout orné de plumes... comme en portent nos dames. "Le maire et le greffier ont fait payer leurs costumes par la Corporation; moi aussi, je dois avoir le droit d'en faire autant," s'est dit M. Sexton. Nous croyons, nous, tout le contraire et désirons même fort que le recordier soit obligé de payer, de sa poche, la note de son tailleur.

C'est réellement juste. La ville paie largement des fonctionnaires et elle devrait encore payer leurs tailleurs. Mais, envoyez donc votre épicière, votre boucher, votre blanchisseuse, votre barbier, votre propriétaire et tout le bataillon, toucher leurs comptes au bureau du trésorier. Envoyez-les; vous verrez, par exemple ce qu'on leur répondra.

NEMO.

Silhouettes de Police Correctionnelle.

Le Témoin verbeux, mais obscur.

Le président.—Dites ce que vous savez. Madame Giberne.—Voilà la chose. C'est M. Cheval qui a commencé avec M. Javaut... que c'était madame, dont monsieur n'était pas chez lui... qu'il lui a dit de lui renvoyer sa lampe qu'elle avait à lui et autres sottises... Vraiment tout ce que je sais, avec une gifle de l'un à l'autre.

Le président.—Nous n'avons rien compris. Madame Giberne.—Ca ne m'étonne pas... dont c'est une affaire auquel je n'y comprends rien moi-même.

Le président.—Enfin, avez-vous vu Javaut frapper Cheval et sa femme?

Madame Giberne.—D'abord qu'il leur-z-a dit de lui renvoyer sa lampe et autres sottises... que c'était madame dont monsieur n'était pas chez lui... qu'il a insulté les époux Cheval... pas lui... madame Javaut qui a dit: renvoyez-moi ma lampe et encore d'autres sottises et une gifle à l'autre.

Le président.—Vrai?

Madame Giberne.—Ah! je ne sais pas, je n'ai pas vu.

Le président.—Nous vous écouterions pendant une heure que nous n'en saurions pas davantage. Allez vous asseoir.

Les petites misères d'un locataire.

LE PROPRIÉTAIRE.

A tout seigneur, tout honneur!

Au propriétaire, au possesseur du pâté de maisons, la priorité!

Salut à l'honnête qui a fait son chemin dans la charcuterie ou dans le commerce du dégras!

Salut à l'homme qui me concède deux mètres carrés de terrain, moyennant la faible rétribution de cinq cents francs par an, et me donne, en échange, un autographe, plus ou moins lisible, que je paye beaucoup plus cher que je n'achèterais celui de Molière ou de Fieschi!

L'état-major d'une maison se compose ordinairement du propriétaire, du principal locataire et du portier.

Le propriétaire serait un homme comme les autres, mais la possession de la pierre du taille change entièrement son caractère; il serait bête, qu'on contemplant son amas de platras,

il se figure être parfaitement droit. Il désire que son portier ne lui parle qu'à la troisième personne, et il ne rit que lorsqu'il vient voir chez la fleuriste du cinquième si son papier a besoin d'être renouvelé... Gredin!

Si vous payez exactement votre terme, le propriétaire vous salue avec la main lorsqu'il vous rencontre; si vous ne le payez qu'à la fin du mois, au lieu de le serrer la poignée, il commence à vous regarder comme un malfaiteur; mais si vous êtes en retard d'un terme, il vous donne congé par huissier et vous cite dans tout le quartier comme un homme ayant des idées subversives.

Il y a des gens qui détestent les propriétaires moi, je les aime.

Le mien surtout, un gros père connaissant à fond le droit du cimetière romain, mais ne pouvant signer qu'en faisant sa croix. Il est abonné à la Patrie, comme tout propriétaire doit l'être, il fait quelques opérations à la bourse et n'augmente ses locataires qu'à chaque terme.

En physique, le propriétaire est vilain. Voici comment Geoffroy Saint-Hilaire l'a dépeint: —Sa face est large, colorée et ornée assez souvent de verrues qui semblent être de nouvelles petites têtes greffées sur la sienne, son nez est petit; sa bouche éternelle est armée de dents plus ou moins cariees; le tout protégé par deux formidables rebords de chair humaine qu'on appelle lèvres chez les autres personnes.

Au moral, le propriétaire est encore plus laid. Sa devise est: "Gros sous et bâtisses!" Son cœur est en zinc galvanisé, et s'il a des enfants, c'est par erreur.

Il y en a de bons cependant, j'en ai vu jusqu'à cinq, et je suis bien sûr que le restant n'est méchant que par la fréquentation des portiers.

Rien n'est plus facile que de devenir propriétaire; presque tous les Auvergnats le sont. Le plus difficile, c'est de pouvoir fixer le premier sou qui sert de piedestal à la colonne monétaire amassée au détriment de votre corps et de votre esprit.

En terminant, nous ne pouvons que citer un fait qui déprouvera mieux que nous ne pourrions le faire le caractère du propriétaire.

En 1818, on avait pris l'habitude de payer son terme avec un petit drapeau sur lequel on inscrivait ceci: *Honneur au propriétaire, terme de juillet*. Un propriétaire recevant un tel drapeau ne pouvait pas se passer comme cela; les plus terribles de la députation voulaient le pendre, d'autres le fusiller; bref, ils convinrent de lui faire prendre seulement un bain dans le puits qui décorait la cour de son immeuble.

Ce projet une fois adopté, l'héroïque des meneurs empoigna notre homme et le descendit sur son dos dans la cour, et là, lui dit: "Monsieur Bernard, tu n'as pas voulu faire une bonne action... tu n'as pas de cœur... avoue que tu es un saligot!"

Bernard résista et ne voulut pas se dire de sottises. Alors le supplice commença; on empoigna notre homme, on le lia et on le descendit dans le puits.

Bernard avait bien envie d'avouer, en sentant l'eau qui lui gagnait les genoux; mais il tint encore sa bouche fermée...

La corde fut descendue, et notre homme, sentant le liquide envahir les poches de gilet, fit un effort suprême et s'écria, rouge de rage et de colère:

"Bernard est un saligot!..."

E. SIMON.

FAITS DIVERS.

—Le *Leader* de Toronto annonce que le gouverneur-général partira pour l'Europe, le 18 courant, avec le Prince de Galles et qu'il reviendra dans deux mois. Espérons pour le Canada qu'il nous dispensera d'un nouveau règne. En attendant, nous lui criions de toutes nos forces:

Bon voyage M. Dumoet!

—Une assemblée publique d'orangistes a été dernièrement tenue à Toronto. Il s'agissait de blâmer solennellement la conduite du Duc de Newcastle à l'égard des orangistes du Haut-Canada. Plusieurs résolutions ont été adoptées dans ce sens. Ayant déjà parlé de l'orangisme, nous nous proposons de faire bientôt quelques remarques au sujet des délibérations de l'Assemblée de Toronto. Les orangistes ne perdront rien avec nous pour attendre.

—Nous avons éprouvé un grand plaisir, lundi soir, en assistant à la soirée donnée par cette charmante petite fée naïve qu'on appelle Mlle. Dollie Dutton, qui n'est âgée que de 9 ans et dont la taille est de 26 pouces. Elle est beaucoup plus petite que Tom-Pouce. Il y avait foule et le public paraissait émerveillé, comme nous l'étions nous-même. Nous conseillons à ceux qui n'ont pas été rendre visite à Mlle Dutton et à son amie Sarah Belton, d'y aller au plus vite. Ils ne regretteront ni leur temps ni leur argent.

Chevaux du Prince de Galles. — Les chevaux employés par Son Altesse Royale le Prince de Galles et sa suite en Canada (fournis par M. Kirby, de Québec) ont été vendus lundi 1er octobre à New-York par encan.

Lady Franklin, jureur bruno mené par le prince a été adjugée à M. Cunard, pour \$625. *Fanny Whitton*, un cheval de guerre, emmené par le prince, a été vendu au capit. Trehair, pour \$500.

La bête menée par le commodore Seymour a rapporté \$200.

Quatre autres chevaux dont on ne connaît pas les noms, ont été vendus à vente privée pour \$650, \$150, \$550 et \$400.

Grey Eagle, a rapporté \$240; *Pilot* \$275

Le Duc \$225; *Comtesse* \$300; et huit autres de \$110 à \$325, le dernier prix ayant été donné pour une paire de chevaux de carrosse.

Bob Logic et *Dick Dougherty*.

Les prix ont été considérés bons.

ECHOS PARISIENS.

EXCURSION DANS LES PETITES AFFICHES.

—Une demoiselle de dix-neuf ans et de 10 000 francs de dot, désire un garçon de 23, 30 ans, ayant même apport et même moralité. S'adresser, poste restante, aux initiales A. C. M."

Commentons.

Entre la moralité d'un garçon et la moralité d'une jeune fille, il y a place pour bien de immoralités... féminines. Pour être complet, l'avis devrait mentionner si la moralité du garçon doit être celle qui convient à une jeune fille, ou dire franchement si la moralité de la demoiselle ne s'élève pas au-dessus de celle qui convient à un garçon.